



Thomas Laker

M. Thomas Laker (né en 1956, de nationalité allemande) a été président de chambre au tribunal administratif de Hambourg (Allemagne) de 2005 à 2020. Auparavant, il a été détaché auprès du ministère de la Justice de Hambourg (1992-1996), de la cour administrative d'appel de Hambourg (1999-2000) et du tribunal du contentieux social de Hambourg (2005). Au niveau international, il comptait parmi les premiers juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, où il a exercé deux mandats en tant que président (2010-2011 et 2013-2014). Actuellement, il est juge dans plusieurs tribunaux administratifs d'organisations et agences internationales, notamment le Conseil de l'Europe (depuis 2021), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (depuis 2020) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (depuis 2019), il préside des procédures d'arbitrage de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (depuis 2016) et il assure la présidence de la commission paritaire de recours du Tribunal international du droit de la mer (depuis 2011).

M. Laker a réussi les examens d'État permettant d'exercer le droit en Allemagne et il est titulaire d'un doctorat de l'Université de Göttingen (Allemagne). Il a coécrit l'ouvrage intitulé *Handbook on the Internal Justice System at the United Nations*. Il est de langue maternelle allemande et il a réussi les tests de l'ONU certifiant ses aptitudes en anglais et en français.